



Communiqué de presse
Paris, le 26 mars 2009

Rémunérations des dirigeants : le langage XBRL permet de répondre aux recommandations de l'AMF et de l'AFEP-MEDEF

XBRL (eXtensible Business Reporting Language) est un langage de reporting libre de droits basé sur le standard XML. Il permet de fiabiliser la transmission de l'information financière et d'en réduire les coûts. En conformité avec la recommandation de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) émise le 22 décembre 2008 relative à l'information à donner dans les documents de référence sur les mandataires sociaux, XBRL France a développé une taxonomie^{1[1]} spécifique (taxonomie XBF-RD) afin d'aider les entreprises à répondre aux évolutions inscrites dans le Code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF

La recommandation de l'AMF émise le 22 décembre 2008 fait suite à la mise à jour en Octobre 2008 par l'AFEP^{2[2]} et le MEDEF du code de gouvernement d'entreprise pour les aspects relatifs à la rémunération des mandataires sociaux des entreprises dont les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé.

La recommandation de l'AMF a pour objet de préciser les informations à donner par les entreprises dans leur communication financière à propos des rémunérations des mandataires sociaux.

Une information structurée en 10 tableaux

Il est proposé, dans le code, de présenter les informations sous la forme de tableaux, les tableaux 1 à 7 du code étant repris par la recommandation AMF qui y apporte quelques précisions et complète cette information par trois tableaux supplémentaires.

L'objectif de cette recommandation n'est pas de créer de nouvelles obligations mais de **donner une structure à l'information** déjà exigée des entreprises. Les modèles de tableaux ne sont pas obligatoires mais indicatifs de l'information à fournir ; **privilegiant le contenu par rapport à la forme**. D'autre part, les tableaux ne sont pas nécessairement suffisants à la compréhension de l'information, **des explications supplémentaires** étant éventuellement nécessaires.

Le langage XBRL répond parfaitement à la recommandation de l'AMF

XBRL France a décidé de développer une taxonomie spécifique pour aider les entreprises à répondre efficacement aux recommandations du régulateur.

En effet, **l'information demandée aux entreprises doit être structurée** : c'est l'objectif du langage XBRL qui permet de structurer l'information financière par la définition et la hiérarchisation des éléments d'information dans une taxonomie.

La forme du document n'est pas imposée : le langage XBRL s'attache à décrire le flux de l'information financière et ne fournit pas d'information quant à la forme de la saisie ou de la restitution.

Enfin, **les tableaux peuvent être complétés par des explications sous forme de texte** : le langage XBRL permet de véhiculer à la fois des données chiffrées et du texte, ainsi que tout autre type de données incluses dans un rapport financier tels que les dates, les nombres de titres, les valeurs nominale de titres etc.

L'intérêt pour les émetteurs : une saisie unique des informations à transmettre aux autorités dans le cadre de la communication financière

L'utilisation de la taxonomie permet de structurer la collecte des données nécessaires à la préparation des éléments à publier, données provenant généralement de sources disparates.

Une fois collectées ces données peuvent être aisément intégrées dans les documents publiés (rapport financier annuel, document de référence, prospectus) et publiées en tant que fichier XBRL (Instance) sur un site internet.

L'intérêt pour les utilisateurs : disposer d'une information structurée et facilement analysable

Le langage XBRL offre aux utilisateurs finaux une information comparable d'un exercice à l'autre et d'une société à l'autre. Il leur permet de construire de manière générique des analyses fiables sur les données produites.

Et demain...

L'information véhiculée par cette taxonomie constitue une première brique d'un ensemble de développements **concernant l'information réglementée** (prospectus et document de référence) initié par l'Association XBRL France.

Ces développements, réalisés par un groupe de place sous le patronage de l'association, visent à permettre aux entreprises et aux utilisateurs de l'information financière de mieux comprendre l'intérêt et la puissance du standard.

Plusieurs éditeurs informatiques ont participé à ces travaux et sont en mesure de proposer des solutions adaptées afin d'accompagner les entreprises et les utilisateurs dans la production ou l'analyse des données sous le format XBRL.